

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 11 AVRIL 2024

**DELIBERATION N°CD2024-
04/1/8
DOSSIER N°6187**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE DU
LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Thierry BOURGUIGNON à Jean-Luc LEGER
Marie-Christine BUNLON à Patrice MORANCAIS
Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Isabelle PENICAUD à Eric BODEAU
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des
Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE DU
LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU le rapport CD2024-04/1/8 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,*

DÉCIDE,

D'adopter le compte administratif 2023 du budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses dont les résultats se présentent comme suit :

	Investissement	Exploitation	TOTAL
Dépenses réalisées au cours de l'exercice	197 814,54 €	2 456 177,33 €	2 653 991,87 €
Recettes réalisées au cours de l'exercice	123 577,96 €	2 456 177,33 €	2 579 755,29 €

Section d'investissement

Résultat de gestion : - 74 236,58 €

Résultat 2022 reporté d'investissement : + 211 807,80 €

Excédent de clôture (investissement) : + 137 571,22 €**Section d'exploitation**

Résultat de gestion : 0 €

Résultat 2022 reporté d'exploitation : 0 €

Excédent de clôture (exploitation) : 0 €

Le résultat global à la fin de l'exercice 2023 est donc excédentaire à hauteur de **137 571,22 €**.

M. Patrice MORANCAIS, 1er Vice-Président du Conseil départemental, désigné Président de séance, procède au vote.

Mme Valérie SIMONET, Présidente du Conseil départemental, quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET